

BERTHOLD, Étienne (2012) *Patrimoine, culture et récit. L'île d'Orléans et la place Royale de Québec*. Québec, Presses de l'Université Laval, 221 p. (ISBN 978-2-7637-9848-6)

Marc Vallières

Volume 57, numéro 160, avril 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1017809ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1017809ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

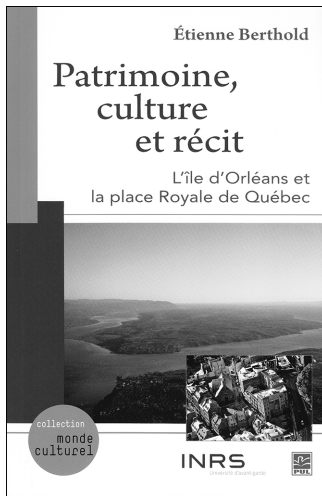
[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Vallières, M. (2013). Compte rendu de [BERTHOLD, Étienne (2012) *Patrimoine, culture et récit. L'île d'Orléans et la place Royale de Québec*. Québec, Presses de l'Université Laval, 221 p. (ISBN 978-2-7637-9848-6)]. *Cahiers de géographie du Québec*, 57(160), 144–145. <https://doi.org/10.7202/1017809ar>

thématiques sur les enjeux de l'urbanisme au XXI^e siècle – accompagnées d'illustrations de paysages urbains.

Albine Guitard, Pedro Gomes
Université de Paris-Est
Lab'urba, Institut Français d'Urbanisme



BERTHOLD, Étienne (2012) *Patrimoine, culture et récit. L'île d'Orléans et la place Royale de Québec*. Québec, Presses de l'Université Laval, 221 p. (ISBN 978-2-7637-9848-6)

L'idée centrale à la base de cet ouvrage et de la thèse de doctorat dont il émane trouve son expression dans la dynamique de patrimonialisation ou de construction patrimoniale de deux « berceaux » de la présence française en Amérique du Nord, l'île d'Orléans et la place Royale de Québec. La démarche s'inscrit dans un courant conceptuel et méthodologique, tant international que québécois, bien établi dans de multiples disciplines historiques et sociologiques. Elle se relie également aux travaux du sociologue et philosophe Fernand Dumont et à ceux de plusieurs historiens de la culture, les Yvan Lamonde, Maurice Lemire et Fernand Harvey, de même que des historiens de l'architecture Luc Noppen et Lucie K. Morisset. Elle s'appuie sur des

textes d'époque participant à la construction du patrimoine qu'elle met en dialogue avec le contexte, de même qu'avec les interventions de restauration qui l'accompagnent.

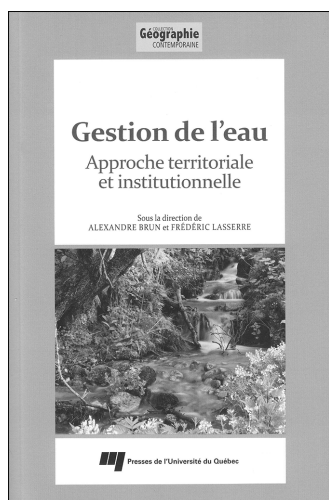
L'auteur choisit deux territoires d'enquête particulièrement intéressants et révélateurs. L'île d'Orléans, d'une part, a suscité beaucoup de texte élogieux et passionnés au milieu du XIX^e siècle. Les Noël Bowen, Hubert Larue, Louis-Édouard Bois et Louis-Philippe Turcotte en sont les premiers protagonistes, qui mettent surtout en évidence sa ruralité exemplaire et fondatrice. Le discours est repris dans les années 1920, à l'instigation de la nouvelle Commission des monuments historiques du Québec, dans un ouvrage prestigieux et luxueux écrit par Pierre-Georges Roy et illustré par des œuvres d'Horatio Walker, Cornelius Krieghoff, Clarence Gagnon, Charles Huot et plusieurs autres. Le discours s'affirme certes à cette époque, tout comme il se retrouve 70 ans plus tard dans l'ouvrage monumental de Michel Lessard, *L'île d'Orléans : aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française* (Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1998, 415 p.) que l'auteur aurait pu signaler, sinon considérer sa contribution dans la même perspective que la sienne. Du discours à l'action, il y a un grand pas et l'auteur se concentre sur l'intéressante expérience de restauration du manoir Mauvide-Genest par le juge Joseph-Camille Pouliot, dans la seconde moitié des années 1920, et sur les activités commémoratives qui suivent, au tournant des années 1930.

Dans le cas de la place Royale, d'autre part, l'auteur évoque à peine la construction patrimoniale du Vieux-Québec antérieure aux années 1950 (p. 122-124), mais suit plutôt de près la vision et les réalisations de Gérard Morisset et de la Commission des monuments historiques en collaboration étroite avec l'architecte et urbaniste André Robitaille, dans le projet de reconstruction à l'ancienne de la place Royale (1956-1978), à travers des fonds d'archives et de multiples rapports. Appliqué d'abord à la maison Chevalier, ce projet est étendu à l'ensemble résidentiel qui entoure l'église Notre-Dame-des-Victoires, reconstruit

selon la même philosophie, dans une perspective affirmée de rénovation urbaine. L'auteur aborde en profondeur les péripéties du projet, les débats qui l'animent, les retombées sur la population locale et ses fonctions résidentielles et muséologiques. C'est sans doute sa principale contribution.

La juxtaposition des deux démarches reste intéressante, mais en dissemblance, faute de suivre le dossier de l'île d'Orléans après les années 1930 et celui du Vieux-Québec d'avant 1956. L'image du « berceau » ne parvient pas à combler entièrement ce fossé, même si les deux « berceaux » partagent pourtant le statut d'arrondissement historique, depuis le milieu des années 1960.

Marc Vallières
Département d'histoire
Université Laval



BRUN, Alexandre et LASSERRE, Frédéric (dir.) (2012) *Gestion de l'eau. Approche territoriale et institutionnelle*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 207 p. (ISBN 978-2-7605-3313-4)

La gestion de l'eau a longtemps été un domaine réservé aux experts et spécialistes. Le terme « gestion » qui est accolé à eau le montre assez bien. Cependant, avec le temps, les

conflits d'usage de l'eau étant mis à jour, l'eau est passée de la gestion à la gouvernance. Il ne s'agit plus uniquement de trouver les meilleurs moyens de s'assurer de la qualité de l'eau et de contrôler sa quantité, mais de donner des orientations sociales et territoriales à l'usage de l'eau et de mettre en place des institutions et des mécanismes d'une action concertée.

Ce livre réunit des articles qui se penchent sur les aspects territoriaux et institutionnels de l'eau. La gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), souvent définie dans le cadre géographique d'un bassin versant, est une histoire relativement ancienne. Elle remonte, comme le notent Brun et Lasserre, à la fin du XIX^e siècle aux États-Unis où en sont définis les grands principes. Julie Trottier, dans un autre article qui aurait pu commencer l'ouvrage, mais le termine, fait plus que rappeler cette origine ; elle en donne une interprétation à l'enseigne d'une co-construction d'un milieu naturel et d'un ordre social et institutionnel qui l'épouse tout en se l'appropriant et lui donnant un ensemble de significations particulières. L'eau qu'on doit gérer est, aux yeux des concepteurs de la GIRE, une entité qui est déterritorialisée, homogène, anhistorique, libre de toute interaction sociale (p. 188). C'est cette conception positive et positiviste de l'eau et de sa gestion qui s'impose dans un contexte particulier où l'on croit que la science vient à la rescousse de la décision, quand elle ne la remplace pas. Cette conception de l'eau est imposée par des hydrologues et ingénieurs qui ont peu de connaissance des rapports sociaux multiples à l'eau. Certes, durant une longue période de modernisation et d'urbanisation, il fallait trouver des manières nouvelles de gérer l'eau. Les demandes en eau et sur l'eau commencent à être nombreuses et, pour apaiser les conflits actuels et potentiels, une gestion experte élaborée dans un langage technique apparaît comme la voie royale à l'aménagement de l'eau. Cette conception est un construit social, porté par des acteurs identifiables qui, bien qu'introduisant de nouvelles idées, en éliminent d'autres. La conséquence, c'est que l'eau passe au domaine de l'expertise